



Côtes-d'Armor : le nouveau périmètre des cantons

Depuis mars 2015, le département des Côtes-d'Armor comprend 27 cantons au lieu de 52 auparavant. En conséquence, la population des cantons costarmoricains est plus homogène et varie désormais entre 17 823 et 26 395 habitants. Les cantons du littoral enregistrent les plus fortes augmentations de population entre 2007 et 2012 mais comptent également le plus de personnes âgées. Les catégories socioprofessionnelles sont inégalement réparties sur le territoire. Alors que les ouvriers sont particulièrement présents dans les cantons du sud du département, les cadres et professions intellectuelles supérieures le sont davantage au nord. Le niveau de vie des habitants apparaît plus élevé dans les cantons littoraux.

Sophie Cojean, Insee

Le redécoupage des cantons entré en vigueur en mars 2015 a abouti à la création de 27 cantons costarmoricains. Les cantons sont, en général, composés d'un ensemble de communes. Seule exception dans les Côtes-d'Armor : Saint-Brieuc, le chef-lieu de département, découpé en deux cantons.

Ces 27 cantons sont plus homogènes en termes de population. Ainsi, la population des cantons costarmoricains s'échelonne désormais entre 17 823 (Pleslin-Trigavou) et 26 395 habitants (Guingamp).

Les cantons, moins nombreux, sont plus étendus. Ceux de Rostrenen, Callac et Broons comprennent le plus de communes (respectivement 29, 28 et 26) et sont également les plus étendus (supérieurs à 600 km²). Inversement, les cantons les moins vastes sont : Saint-Brieuc-1, Saint-Brieuc-2 et Dinan (respectivement 10, 9 et 47 km²). La densité de population y est aussi la plus élevée (2 274, 2 494 et 473 hab/km² en 2012).

L'attractivité du littoral

Les cantons les plus peuplés et les plus denses se situent sur le littoral. Les cantons de Saint-Brieuc-1, Saint-Brieuc-2 et de leur périphérie comme Trégueux, Plérin et Ploufragan, mais aussi ceux de Lannion et Perros-Guirec, dépassent ainsi 200 hab/km² (tout comme celui de Dinan). Plus généralement, la plupart des cantons littoraux ont une densité égale ou supérieure à la médiane (97 hab/km²).

Les cantons les plus étendus et les moins denses sont ceux de Rostrenen, Callac et Broons avec une densité inférieure à 30 hab/km².

L'évolution annuelle moyenne de la population entre 2007 et 2012 diffère selon les cantons. Celui de Lamballe occupe la 1^{re} place (+ 1,9 %). Ceux en périphérie de Dinan sont également dynamiques tels Pleslin-Trigavou (1,5 %), Lanvally (+ 1,4 %) et Plancoët (1,3 %). Les trois cantons autour de Saint-Brieuc affichent une évolution moindre (entre 1,1 % et 1,2 %), bien que nettement supérieure à la moyenne départementale ou régionale (0,7 %). À l'inverse, la population de Saint-Brieuc et

des cantons de Lannion, Paimpol et de Rostrenen diminue.

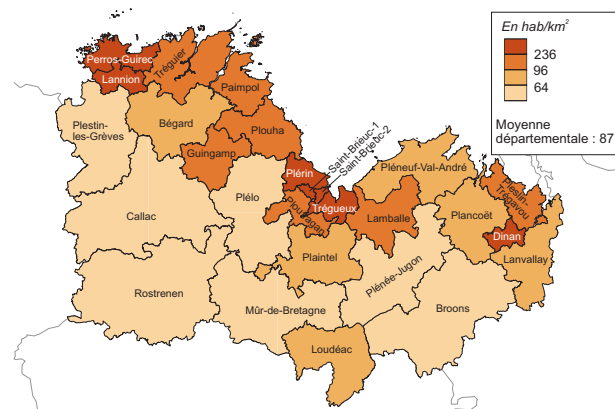
La part des personnes âgées de 65 ans ou plus est nettement plus élevée sur le littoral, notamment dans sa partie ouest. Cette tranche d'âge représente en effet plus de 27 % de la population des cantons côtiers de Perros-Guirec, Paimpol, Plouha et Trégueux. Plus à l'est, le canton de Pléneuf-Val-André détient la plus forte part de personnes âgées (31 %). Plus généralement, le tiers des cantons costarmoricains accueille sur son territoire plus de personnes âgées que de jeunes de moins de 20 ans.

Fortes disparités socioéconomiques entre l'Armor et l'Argoat

La population en emploi dans les Côtes-d'Armor se caractérise par une forte part d'ouvriers (près de 31 % contre 29 % au niveau régional) et une moindre représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (11 % contre 14 %). Les ouvriers sont davantage présents dans les cantons situés au sud

1 Les cantons littoraux sont plus densément peuplés

Densité de population par canton en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

2 Un littoral costarmoricain attractif

Population des nouveaux cantons et caractéristiques de la population

Cantons des Côtes-d'Armor	Nombre de communes	Population 2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 (en %)	Moins de 20 ans (en %)	65 ans ou plus (en %)	Chômeurs (en %)	Cadres, professions intellectuelles supérieures (en %)	Ouvriers (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian (en € par UC)
Bégard	23	21 834	0,9	24,3	19,5	10,9	8,8	32,5	13	18 409
Broons	26	23 558	1,0	24,1	23,1	8,7	5,7	42,2	13	18 502
Callac	28	18 448	0,3	21,4	25,2	11,4	5,1	34,2	17	17 301
Dinan	6	22 206	0,4	21,8	23,8	13,0	13,2	27,0	13	19 631
Guingamp	9	26 395	0,4	23,5	21,8	11,7	11,2	30,2	13	18 727
Lamballe	12	23 798	1,9	25,9	17,8	7,8	9,5	31,9	8	19 950
Lannion	3	22 787	-0,3	23,1	20,0	13,7	24,0	20,9	13	20 132
Lanvallay	17	19 805	1,4	24,4	20,1	9,1	9,2	30,4	11	19 437
Loudéac	11	18 479	0,1	22,6	22,5	10,2	7,0	44,0	13	18 602
Mûr-de-Bretagne	24	19 311	0,5	23,8	22,7	8,5	5,0	38,5	12	18 570
Paimpol	10	19 425	-0,4	19,8	30,1	11,7	11,4	26,6	12	19 477
Perros-Guirec	9	25 680	0,1	18,9	30,3	11,9	24,5	17,5	8	22 193
Plaintel	10	19 352	1,1	25,9	18,7	7,8	7,1	33,9	9	19 289
Plancoët	18	18 804	1,3	24,1	20,9	10,3	6,0	39,7	11	18 864
Plélo	23	25 450	1,4	27,3	17,0	8,6	7,0	33,1	10	19 245
Plénée-Jugon	18	18 903	1,1	25,0	20,2	7,9	6,5	40,5	11	18 606
Pléneuf-Val-André	15	25 820	1,1	18,7	31,1	10,4	10,1	27,9	9	20 265
Plérin	4	23 010	1,2	24,5	19,9	9,6	18,8	20,3	7	21 535
Pleslin-Trigavou	11	17 823	1,5	24,9	19,8	9,2	11,7	25,2	9	20 292
Plestin-les-Grèves	17	21 093	0,8	21,5	24,9	11,0	12,0	30,2	12	19 008
Ploufragan	5	22 384	1,1	26,0	16,8	9,9	7,6	30,4	9	19 795
Plouha	18	26 023	0,9	22,0	27,7	10,8	12,1	24,4	10	20 364
Rostrenen	29	21 236	-0,4	20,9	25,5	11,0	7,0	33,5	17	17 769
Saint-Brieuc-1	1	22 470								
Saint-Brieuc-2	1	23 466	-0,1	23,8	21,4	18,5	17,5	30,4	17	18 419
Tréguieux	4	24 200	1,1	24,1	17,6	9,2	12,1	25,7	7	20 525
Tréguier	22	23 771	0,0	21,3	27,5	11,8	9,2	31,4	13	18 486
Côtes-d'Armor	373	595 531	0,7	23,2	22,6	10,8	11,1	30,7	12	19 341
Bretagne	1 270	3 237 097	0,7	24,2	19,3	10,8	14,1	28,5	11	19 797
France métropolitaine	36 552	63 375 971	0,5	24,4	17,5	12,7	17,1	21,4	14	19 786

Note : les cantons peuvent être composés de communes entières et/ou de fraction(s) communale(s).
Source : Insee, recensements de la population, FiLoSoFi

du département où ils représentent plus de 40 % de la population en emploi. C'est le cas notamment de Loudéac, Broons et Plénée-Jugon. Ils sont au contraire peu nombreux dans des cantons situés plus au nord comme Perros-Guirec (18 %) ou encore Lannion ou Plérin (20 %). À l'inverse, les cadres et assimilés sont plus présents dans les cantons de Lannion et Perros-Guirec où leur part dépasse 24 % alors qu'ils représentent à peine 6 % de la population en emploi dans des cantons plus éloignés de la côte comme ceux de Mûr-de-Bretagne, Callac et Broons.

La part des chômeurs (au sens du recensement) est la même que celle enregistrée au niveau régional (10,8 %) mais elle est très variable selon les cantons. Elle est en effet inférieure à 8 % dans le canton de Lamballe mais atteint 18 % dans l'ensemble des deux cantons de Saint-Brieuc.

Les cantons avec un niveau de vie médian supérieur à 20 000 € par an et par unité de consommation se situent tous sur la côte costarmoricaine. À l'opposé, les cantons ayant le niveau de vie médian le moins élevé (inférieur à 18 500 €) et le taux de pauvreté le plus important (17 %) sont les cantons de Saint-Brieuc, Callac et Rostrenen. ■

Les nouveaux cantons

Depuis mars 2015, le canton est la circonscription électorale où sont élus les conseillers départementaux. En effet, la loi du 17 mai 2013 a instauré l'élection des membres des conseils départementaux (les anciens conseils généraux). Afin de garantir la parité, un homme et une femme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire binominal paritaire. Afin d'offrir une meilleure égalité des citoyens devant le suffrage universel, les cantons ont été redécoupés et comprennent à présent un nombre d'habitants homogène.

Méthode

Les plus grandes communes ont été scindées en plusieurs cantons, les parties communales étant parfois regroupées avec d'autres communes entières. Les fractions communales ne respectent pas exactement le contour des iris (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). C'est pourquoi les comparaisons statistiques se limitent essentiellement ici aux cantons composés de communes entières et à des regroupements de cantons pour ceux concernés par les fractions communales.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Olivier Biau

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Les populations légales 2012 des nouveaux cantons - découpage 2015 / Insee
- Décret n° 2014-150 du 13 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Côtes-d'Armor
- Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus entre les ménages et entre les territoires / Laurent Auzet, Alain Maillochon. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 20 (2015, juil.). - 4p.

